

Bruxelles, le 11 octobre 2019
(OR. en)

12594/19

CDR 195

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil
Objet: Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre et d'un suppléant du Comité des régions, proposés par la République portugaise
- Adoption

1. Par lettre datée du 4 juillet 2019, le Secrétaire général du Comité des régions a informé le Conseil de la démission de M. Álvaro DOS SANTOS AMARO, membre du Comité des régions¹.
2. Conformément à l'article 305 du TFUE, les membres du Comité des régions et leurs suppléants sont nommés, sur proposition de leur État membre, par le Conseil statuant à la majorité qualifiée.
3. En application de cette disposition, le gouvernement portugais a proposé de nommer², pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2020:
 - a) en tant que membre:
 - M. Hélder António GUERRA DE SOUSA SILVA, *Presidente da Câmara de Mafra*,

¹ 12519/19.

² 12592/19.

et

b) en tant que suppléant:

– M. Carlos André Teles Paulo DE CARVALHO, *Presidente da Câmara de Tabuaço*.

4. Le Comité des représentants permanents est par conséquent invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 12593/19.
 5. Cette décision sera publiée au Journal officiel de l'Union européenne, conformément à l'article 297, paragraphe 2, deuxième alinéa, du TFUE.
-